

République du Sénégal

Ministère de la Femme, de
l'Enfant et de la Famille

Projet Appui Technique et
Technologique aux Groupements
Féminins Ruraux de Thiès

UNIFEM/ZONTA

BSC

DC

REQUETE DE FINANCEMENT

POUR LA PHASE TRANSITOIRE DU PATTGFR

Février 1998

INTRODUCTION

Le projet Appui Technique et Technologique aux Groupements Féminins Ruraux (PATTGFR) constitue une innovation majeure dans la recherche de voies et moyens visant la promotion économique et sociale des femmes rurales au Sénégal.

Ce projet dans sa conception, traduit la volonté affirmée des pouvoirs publics de prendre en charge, dans sa globalité et de manière efficace, les préoccupations des populations féminines, notamment, celles vivant dans **les zones rurales excédentaires en productions fruitières, légumières et halieutiques.**

Avec le soutien du *Fonds des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM)*, le projet dans sa phase opérationnelle, et celle de consolidation a eu à capitaliser des acquis dans le domaine de la transformation des productions post récolte et post pêche, à travers le développement d'activités génératrices de revenus tournant autour de :

- **La valorisation de la production locale et l'accroissement des revenus des femmes** dans la gestion d'unités artisanales de transformation des produits alimentaires utilisant des technologies appropriées comme des *fours de braisage, bacs de salage, magasins de stockage, séchoir solaire, etc.* ;
- **Le Renforcement de la capacité des femmes** à mieux s'organiser pour la valorisation de ces produits qui auparavant pourrissaient, faute de moyens adéquats pour la transformation, et manque de ressources financières pour l'acquisition des intrants, doublé d'une absence de compétences en savoir-faire pour l'utilisation de technologies appropriées et des techniques de transformation ;
- **La responsabilisation progressive des femmes dans la commercialisation de ces produits**, allongeant ainsi la période de disponibilité alimentaire (*en effet, les fruits et légumes mûrissent tous, en même temps, et la période d'abondance ne dure que quatre (4) mois. Pour ce qui concerne les produits halieutiques, quand la pêche est abondante, en l'absence de chaîne de froid et de dispositif de conservation, les pertes sont énormes ; choses paradoxales, dans des zones où les carences en protéines, éléments minéraux et vitamines, sont très marquées chez les femmes enceintes et les enfants, notamment*).

A travers le *Projet Appui Technique et Technologique aux Groupements Féminins Ruraux* dont les réalisations ont été jugées satisfaisantes, et l'impact sur les populations positif ; il est établi aujourd'hui que ces femmes transformatrices, contribuent de manière considérable, au développement de leur terroir, grâce à leur dynamisme et à l'encadrement soutenu des services techniques du ministère de tutelle et l'engagement de *l'UNIFEM* auprès des femmes.

Les résultats considérables obtenus par les femmes de *Kër Musë, Kayar I, Kayar 2 et Fass Boye*, zones d'intervention du projet, dans la gestion de leurs unités de transformation de poisson, fruits et légumes sont unanimement reconnus à travers le pays.

Ce succès a été couronné par l'obtention de la plus prestigieuse récompense attribuée aux groupements féminins (*le groupement de Kayar 2 a été le lauréat du grand prix du Chef de l'Etat pour la promotion de la femme, édition 1997*) d'une valeur de Cinq millions de francs (5.000.000 F).

Par delà ce succès, les représentants des populations, en l'occurrence, les députés, ont émis leur souhait de voir le projet étendre son expérience à travers différentes régions du pays où les potentialités existent et se perdent, faute de méthodes de conservation appropriées.

A ce propos, le Ministère de la Femme de l'Enfant et de la Famille a, dans le cadre du 2^{ème} plan national de la femme, défini des mécanismes tendant à la promotion de la femme autour de cinq (5) domaines prioritaires d'intervention notamment, la promotion économique des femmes et lutte contre la pauvreté.

Cet engagement de l'Etat pour des efforts accrus dans le cadre de la promotion des femmes, partagé par les partenaires nationaux et extérieurs, a amené le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille à élaborer un projet dénommé «**Développement des Technologies Appropriées et Renforcement des Capacités Entrepreneuriales des femmes**» (DETARCEP) qui fait suite au PATTGFR. Ce nouveau projet renforcera les activités initiées dans le cadre du projet SEN/96/W01 «appui Technique et Technologique aux Groupements Féminins Ruraux», en les diversifiant, sur l'étendue du territoire national.

I. CONTEXTE

Cette présente requête s'inscrit d'une part, dans le **maintien des acquis** au niveau de la «passerelle» entre le projet «appui Technique et Technologique (PAT TGFR), financé par UNIFEM, sur contribution de ZONTA, et le projet «développement des technologies appropriées et renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes», en phase de mobilisation des ressources financières.

En effet, au niveau des unités, des mutations profondes sont entrain de s'opérer, les femmes s'étant appropriées les technologies nouvelles ; elles sont également autonomes, quant à la gestion de leurs unités artisanales, sur la base de leurs accès au crédit. Elles s'attellent actuellement à optimiser l'utilisation de leurs infrastructures et équipements, et à développer des stratégies de marketing opérationnelles, pour une commercialisation optimale des produits transformés à

l'intérieur du pays, dans la sous région et en Europe (*hôtels, super marchés, « maison du consommateur sénégalais » à Dakar, Cap vert Société à Paris avec qui les femmes travaillent, et d'autres, comme Kendy Ltd SARL à Moscou, un représentant commercial à Dakar, une femme entrepreneur résidant au Togo et une en Italie, les industries alimentaires canadiennes, la Fondation Ecofair pour la Hollande et l'Europe, ont pris contact avec les groupements par le biais du Projet*).

Par ailleurs, une opératrice économique Mme Fabienne DIOUF GUILLABERT doit dans le courant du mois de juin ouvrir un magasin au Free shop de l'aéroport de *Dakar Yoff*, avec exposition vente de produits.

Le contrat de collaboration est en discussion pour la concrétisation de cette initiative qui offrira aux voyageurs des produits sénégalais naturels et originaux.

Face à ce contexte de mutations, les femmes transformatrices, pour rester des actrices efficaces du progrès économique de leur terroir, doivent réunir les conditions de leur plein épanouissement, en s'adaptant aux conditions du marché national et international.

C'est pourquoi le gouvernement du *Sénégal*, conscient du frein réel occasionné par la fin du *PATTGFR*, en attendant l'amorce du Projet (**DETARCEP**), sollicite l'assistance de *l'UNIFEM* pour une période de *six (6) mois*, à compter du mois de Mai 1998. Cette période sera mise à profit pour maintenir les acquis, renforcer les mécanismes déjà enclenchés et surtout, pour développer la stratégie arrêtée pour la mobilisation des fonds nécessaires pour le nouveau projet.

Notons que le document de la phase d'extension est retenu à la réunion du comité consultatif/bailleurs de fonds devant se tenir à *Paris* au courant du mois d'Avril. Le modèle du projet étant jugé très intéressant par les pouvoirs publics.

II. MODELISATION DU PROJET

JUSTIFICATIONS

- **Le système de gestion des fonds** mis en place a permis aux femmes rurales d'avoir accès au crédit et de développer leur capacité à négocier avec les institutions bancaires.
- **L'expérience de crédit développée avec le CMS (Crédit Mutuel du Sénégal)** a permis de mesurer l'intérêt des femmes à entreprendre par elles – mêmes des démarches avec des partenaires financiers. Le cas du CMS mérite toutefois, d'attirer l'attention des bailleurs sur l'absence de l'approche genre dans ses relations avec les femmes. Toute expérience, en matière de crédit

destiné aux femmes, en sus des résultats obtenus avec le CMS, gagnerait à intégrer l'approche évoquée ci – dessus.

Les femmes rurales plus que jamais, sont désormais capables de comprendre un taux d'intérêt et de choisir un échéancier de remboursement qui sont à leur avantage. Elles ont également acquis la possibilité de comparer la pratique de deux institutions bancaires différentes en termes d'avantages accordés.

Au terme de la phase d'extension du projet, il convient toutefois de voir **comment utiliser le fonds de garantie** qui avait été ouvert dans les livres du Crédit Mutuel. Plusieurs propositions avaient été faites dont notamment, le fonds d'appui à la commercialisation ou l'augmentation du fonds de garantie par les anciens fonds de la première phase. L'idée retenue en rapport avec le bailleur, avait été d'introduire l'appui à la commercialisation dans les fonds de garantie, et d'ouvrir des lignes de crédit suite aux requêtes des femmes. Ceci, en rapport avec le transfert des fonds du *Crédit Mutuel* au *Crédit Agricole*, organe jugé plus intéressant pour le crédit femme.

La saisonnalité des produits appelle de notre part, une décision urgente quant à la possibilité d'ouvrir le fonds de garantie à la requête des groupements. Le projet penche pour une continuation des prêts aux groupements qui se seront acquittés correctement de la première génération des crédits, ceci étant le cas de **trois (3)** groupements de promotion féminine.

▪ **Contributions de bailleurs :**

Deux groupements du Projet ont bénéficié des fruits de la coopération japonaise. En effet, le programme « **Aide de Petite Taille** » a permis la construction de deux complexes d'unité de transformation de fruits et légumes à Kër Musë et à Kayar, dont les montants sont respectivement les suivants : **23.035.000 F.CFA** et **29.948.000 F.CFA**.

Outre la construction des bâtiments, ces unités ont bénéficié de matériels tels que : téléviseurs, vidéo, réfrigérateurs, chaises, brûleurs à gaz,

Ces complexes sont tous dotés de **deux (2)** classes d'alphabétisation équipées, chacune, d'une capacité de 50 femmes.

La construction de ces unités constitue pour les femmes et pour le Projet Appui Technique, un saut qualitatif dans la recherche d'un cadre approprié pour la transformation des fruits et légumes.

La Fondation Frédéric Ebert a elle, mis l'accent sur le volet formation en collaboration avec **l'Institut de Technologie Alimentaire** en la personne de l'Expert du Projet.

Du matériel de travail (marmites à double fond, plateaux, couteaux, ...) ainsi qu'un séchoir solaire ont été offerts au groupement « *Fassalé* » de *kër Musë*.

- **La première journée internationale de la femme rurale** a été célébrée au Sénégal, le **15 Octobre 1997** à Fass Boy. Le choix a été porté sur ce site encadré par le PATTGFR à cause des performances des femmes dans leurs activités de transformation. Les festivités ont été présidées par *le Ministre de la Femme, de l'Enfant et de la Famille*, et une forte délégation de personnalités étrangères et nationales dont des membres de Zonta et représentants des organisations de la coopération bi et multilatérales y ont pris part.
- **Visite de la presse internationale :**

Dans le cadre du suivi des recommandations de la Conférence Mondiale des Femmes, tenue à Beijing en septembre 1995, une importante mission des Experts des Nations Unies, des journalistes de la presse nationale et internationale, a rendu visite le 22 avril 1997, au groupement « *Mantoulaye Guen* » de Kayar, lauréat du grand prix du Chef de l'Etat pour la Promotion de la Femme, édition 1997.

Le rehaussement significatif du statut socio économique des femmes avec l'attribution de ce grand prix, salue les performances des femmes encadrées par le Projet. Cette mission dira le **Chef de la Division de l'information aux Nations Unies**, a permis de constater le combat entrepris par les femmes africaines pour lutter contre la pauvreté. Ce que nous avons vu, ajoutera – t – il, est loin des clichés de guerre et de famine que déversent quotidiennement les médias du nord, pour faire du sensationnel. Ce que nous avons vu est l'émergence des nouvelles mentalités tournées vers la recherche de solutions durables pour un développement auto – géré. Ce combat est rendu possible grâce à la compréhension des partenaires tel que l'UNIFEM, le PNUD, la FAO,

L'expérience du groupement des femmes de « *Mantoulaye Guen* » est un bel exemple de partenariat réussi entre un département ministériel en l'occurrence, celui des Femmes et un organe du système des Nations Unies, l'UNIFEM. Durant la visite, les journalistes, chacun selon ses préoccupations, ont posé des questions aux femmes, aux techniciens et à l'équipe du Projet, qui ont dans leur domaine respectif, apporté des réponses et accordé des interviews radiophoniques et télévisés.

Cette mission de la presse nationale et internationale, a servi de vitrine au Projet d'Appui Technique et aux **femmes rurales qui constituent l'unique cible**. En effet, de retour dans leur pays respectif, les journalistes ont chacun essayé d'exprimer les sentiments qui les habitaient en voyant les femmes de Kayar à l'œuvre (**Jeune Afrique, le Monde, Le Figaro, BBC, PANA, EARTH TIMES** au niveau international ; **Le Matin, Le Soleil, Wal Fadjri, Sud Quotidien**, au niveau national).

Reportages et Journal Télévisé : Le Projet a initié en rapport avec les médias d'état, et la presse privée, une série de reportages et de documents télévisés. Parmi les reportages, on pourrait citer :

- **L'émission « DISSO » de la radio éducative rurale**, réalisée avec la **RTS**, ayant comme principale animatrice, **Khady Diop AMAR**. Tous les sites du Projet ont été visités, Kër Muse", Kayar, Fass Boy, entre le *3 et 4 Octobre 1996*. Les femmes rurales ont durant ces émissions, l'opportunité de parler de leur expérience en tant que transformatrices, mais également de leur combat quotidien contre la pauvreté et l'ignorance. Ce fut pour le Projet des moments privilégiés de communication et d'ouverture au public.

- **L'émission « YEETE »** réalisée toujours par la **RTS** avait comme animatrice **Emilie SENGHOR**. Ce reportage télévisuel a été réalisé dans **un site de fruits et légumes et un site de poisson le 8 Novembre 1996**. L'audience de cette émission a été l'élément déterminant dans la vulgarisation des femmes rurales et des résultats obtenus. La courbe de ventes des produits est montée en flèche et connaît depuis lors, un niveau assez correct. Notons que le reportage passe souvent à la télévision.

- **L'émission « DJIGUENE SA WAR WA » (la femme au combat)**, une émission radiophonique est venue compléter la série de reportages du Projet à la date du **28 Octobre 1997** ; cette émission réalisée en collaboration avec la RTS a servi de cadre d'échanges entre femmes dans la recherche des solutions durables de lutte contre la pauvreté. Les femmes ont dit à travers les ondes nationales, leur expérience originale pour la lutte contre la féminisation de la pauvreté.

Ce même souci a prévalu lors de l'étude commanditée par **l'UNIFM au Bureau d'Etudes Conseils Assistance (ECA)**, qui a fait une étude axée principalement sur la commercialisation des produits halieutiques transformés. Les consultants ont fait des propositions à travers une analyse approfondie de l'offre et de la demande pouvant assurer une liaison avec le marché local et régional. Ceci devrait aider les femmes à répondre à un marché de plus en plus large, et offrir des produits de qualité avec des critères de production répondant aux normes requises.

Les produits des groupements, compte tenu de leurs caractéristiques naturels, ont percé le marché et sont entrain de se positionner valablement face à la concurrence. Cependant, la mise en œuvre des recommandations appelle des préalables. Exemple : mise en place d'un fonds de garantie.

La Fondation ECOFAIR, s'engage à créer une structure pour mieux encadrer les femmes, à commercialiser leurs produits en *Hollande et en Europe*.

Le projet a participé à des événements comme :

- la journée internationale de la Femme, le 8 Mars ;
- les foires itinérantes ;

- les expositions des produits au Centre Culturel Français, au Théâtre Daniel Sorano, et autres manifestations au cours desquelles, les stands de vente des femmes ont été pris d'assaut. Le premier client étant le couple présidentiel.

ACTIVITES DE MODELISATION

Etendre l'expérience du projet à d'autres régions du Sénégal comme l'ont souhaité les Autorités sénégalaises, les élus locaux pendant les deux sessions budgétaires de l'Assemblée Nationale 1997 et 1998 ont conduit l'équipe du PATIGFR à élaborer le document d'extension intitulé **Développement de Technologie Appropriée et Capacité Entrepreneuriale des Femmes**. Ceci répondrait également aux nombreuses demandes émanant des groupements de femmes dans toutes les régions du pays, intéressés par la transformation des céréales, huiles légumineuses, etc...

Dans cette perspective, le projet a connu une évolution et capitalisé une riche expérience dans les domaines techniques et technologiques : accès aux crédits, commercialisation ... qu'il serait intéressant de partager avec des groupes de femmes aussi bien au niveau national, qu'au niveau de la sous région.

Pour cela, les activités suivantes seront développées conjointement par le *Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, et de l'UNIFEM* :

- Réalisation d'un document relatant l'expérience du projet en mettant l'accent sur les leçons à tirer aussi bien sur les éléments positifs que sur les aspects moins bien réussis.

La publication de cette expérience permettra à d'autres groupes de femmes de s'en inspirer, de s'en approprier mais surtout, d'éviter les erreurs dans la réplique.

- Mise en place et organisation d'une structure désignée par les femmes pour assurer le suivi durant la phase d'après – projet. Cette structure devra recevoir toute la formation et l'appui nécessaire.
- Test et validation de l'autonomie des groupements concernant les activités de crédit et de commercialisation.
- Vulgarisation des activités du projet auprès des groupements des régions présentant des potentialités pour répliquer les activités de transformation des fruits et légumes, et du poisson.
- Réalisation de fiches techniques.

- Formation des membres du groupement de *Kër Musë* à devenir des formatrices, dans la perspective de faire de *Kër Musë* un centre pilote de transformation de fruits et légumes.

☞ (Notons qu'une femme de ce groupement a été choisie pour une mission d'échanges d'expérience en technologies qui aura lieu au courant du mois de mai dans les pays asiatiques).

Dans cette même idée, sensibiliser et encadrer les femmes à identifier des possibilités d'auto financement des centres de *Kër Musë* et *Kayar*.

Le succès du projet est dû à l'approche participative, à l'appropriation des activités du projet par les groupements féminins suscite un grand intérêt de groupements situés dans d'autres régions du pays.

Les activités de modélisation vont permettre de mobiliser des ressources afin de faire bénéficier les acquis du projet à d'autres régions.

III. MOBILISATION DES RESSOURCES

La mobilisation des ressources va permettre l'extension du modèle de projet à d'autres régions.

Le Gouvernement sénégalais a régulièrement mis à la disposition du projet des fonds de contrepartie d'environ **10.000.000 F.CFA** et a pris en charge les frais ayant trait au personnel de contrepartie (Directrice Nationale, spécialistes, monitrices).

Pour la phase d'extension, le *Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille*, est en négociation avec plusieurs bailleurs : la *Banque Mondiale*, le *PNUD*.. pour un financement important devant permettre aux groupements de la première génération de mécaniser quelques uns de leurs opérations, et d'autre part, d'appuyer les nouveaux groupements dont les demandes sont en instance, au *Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille* et au *Projet Appui Technique et Technologique aux Groupements Féminins Ruraux*.

ACTIVITES

Dans le cadre de la réalisation de l'objectif de mobilisation des ressources, l'équipe du projet en collaboration avec l'UNIFEM et le Ministère de la Femme, prévoit les activités suivantes :

- Elaboration et distribution aux bailleurs de fonds d'une synthèse du document de projet et d'une présentation illustrée des activités du projet (déjà fait) ;
- Rencontres avec les bailleurs de fonds ;
- Organisation de visites des sites du projet pour les bailleurs de fonds ;
- Présentation d'un programme de communication de masse avec la réalisation d'émission radiodiffusées et la confection de dépliants ;
- Production d'un film relatant l'expérience du projet.

IV. RESULTATS

- **Concernant les fonds de contrepartie**, l'inscription au **PTIP** (Plan Triennal d'Investissement Public) a été obtenu pour un montant de
- 10 000 000 F.CFA pour 1998. Ces fonds couvrent les rubriques suivantes :
 - Formation
 - Indemnités agents
 - Carburant - lubrifiant
 - Entretien – réparation
 - Une partie des factures : Eau – Electricité - Téléphone
- Contribution des bailleurs à la phase d'extension : une contribution éventuelle de la Banque Mondiale est prévue dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.
- Replicabilité du modèle de projet : système performant de production, gestion, suivi, évaluation des unités artisanales mises en place, un dispositif technique et technologique fonctionnel et rentable, des sessions de formation/recyclage aux technologies appropriées.
- Constitution de vidéothèque, sonothèque, photothèque, des fiches techniques de tous les produits réalisés en français et langues nationales, un matériel d'exposition (dépliants, photoposter, slogans, etc.).
- **La valorisation des produits post – pêche et post - récolte** a permis de réduire les pertes et de créer des activités génératrices de revenus pour les femmes rurales.

- **Accès des femmes urbaines aux produits finis** : *sirop, confiture, poissons salés, séchés, fermentés, braisés* (contribuer à alléger la journée de travail de la femme travailleuse).
- **La mise sur le marché de produits naturels** à 100%, à haute valeur nutritionnelle a contribué à la lutte contre les carences alimentaires :
Vitaminiques (*fruits et légumes*), protéiniques (poisson).
- **La contribution à la sécurité alimentaire** en mettant à la disposition de la population des produits en tout temps et en tout lieu.
- **Le renforcement des capacités techniques et technologiques des femmes** en leur permettant de passer d'une transformation traditionnelle des produits à une transformation améliorée qui réduit la pénibilité des tâches et assure une meilleure qualité des produits.
- **La prise de conscience des femmes** sur la relation entre une hygiène et un environnement de travail sain, et des produits de qualité.
- **Le développement de l'entrepreneuriat féminin** : les femmes encadrées par le projet sont aujourd'hui de véritables professionnelles de la transformation des fruits et légumes, et des produits halieutiques. Elles négocient directement les contacts de vente avec les clients sur le marché national (elles servent des confitures au niveau de plusieurs hôtels de la petite côte) et international (*Canada, France, Union Soviétique*).
- **Le projet est un modèle de réussite**, aussi, il fait l'objet de beaucoup de visites, entre autres :
 - Délégation de femmes Gabonaises, Burkinabés, Maliennes, Nigériennes, Guinéennes, Ministre de la Femme et de l'Action Sociale de la Guinée Bissau, et Niger,
 - Représentante du Zonta , district 18,
 - Représentant Résident du PNUD à Sao - Tomé

La Présidence de la République, la Primature, et tous les membres du gouvernement sont des clients fidèles à la consommation de ces produits, ce qui démontre que le Projet se maintient dans la voie du succès et de l'excellence.

□ Liste des produits réalisés

• Transformation des produits halieutiques :

- . poisson salé - séché
- . poisson entier – salé – fermenté - séché
- . poisson coupé – salé – fermenté - séché
- . poisson braisé
- . poutarde (*œuf de poisson salé séché*)

Les femmes peuvent transformer de **6 à 60 tonnes** de poisson par mois, suivant la saison de petite ou de grande pêche.

• Transformation des fruits et légumes locaux :

- . Confiture de mangue, de papaye, de bissap, de cerises,...
- . Marmelade de mangue, de papaye, de patate buy, de jujube,...
- . Sirop de tamarin, de bissap, de citron, de gingembre, de pamplemousse, de mandarine, de « ditax », de corossole et de cocktails variés.
- . Fruits séchés : mangue séchée, papaye séchée, coco séché, banane séché, anacarde séché,...
- . Légumes séchés
- . Conserves de légumes

Les unités de transformation des fruits et légumes pourront afficher des quantités de produits à transformer allant de *100 à 150 kg* par jour.

V. CADRE INSTITUTIONNEL DE LA PERIODE TRANSITOIRE

Il sera le même que celui adopté tout au long de la phase de consolidation, c'est à dire, exécuté par le *Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille*.

Le décaissement des fonds se fera sur approbation par le bureau de l'*UNIFEM* du plan de travail trimestriel et à la réception d'un rapport d'activités et du rapport financier.

VII. BUDGET

Annexe 1

GOUVERNEMENT DU SENEGAL
TITRE DU PROJET PATTGFR
SEN/96/W01
PERIODE : *Avril à Septembre 1998*

PROPOSITION BUDGET DU PATTGFR

DESCRIPTION ELEMENTS RUBRIQUE	TOTAL EN F.CFA	TOTAL EN US \$ 1\$ = 600 F.CFA
I. Coordination		
- Personnel	12.331.800	20.553
- Déplacement	2.025.000	3.375
- Voyages d'études	500.000	833
Sous Total	14.856.800	24.761
II. Mobilisations des Ressources		
- Marketing	2.000.000	3.333
- Reproduction cassettes	1.400.000	2.333
- Confection dépliant	800.000	1.333
- Emissions télévision/Radio/Journaux	1.000.000	1,667
- Insertion publicitaire	1.500.000	2,500
Sous Total	6.700.000	11.166
III. Suivi des Unités		
- Apport logistique	3.302.000	5.503
- Fonctionnement – Maintenance	1.800.000	3.000
- Formations	1.200.000	2.000
Sous Total	6.302.000	10.503
IV. DIVERS		
- Rapports	1.100.000	1.833
- Divers	900.000	1.500
Sous Total	2.000.000	3.333
TOTAL GENERAL	29.858.800	49.763

ANNEXE 2

PROPOSITION BUDGET UNIFEM

▪ Frais de coordination	10 000 000
▪ Déplacement	1 000 000
▪ Sous – contrat	5 000 000
▪ Rapport	800 000
▪ Marketing	2 000 000
▪ Reproduction cassette	1 000 000
▪ Dépliants	800 000
▪ Médias	1 500 000
▪ Documentation	1 500 000
▪ Diverses	500 000
TOTAL	24 100 000